L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DES CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 29 MARS

INSTITUTIONS

INSTITUT IRVINGTON,

A IRVINGTON *(New-York.)*

CETTE position charmante (près de la ville et anglaise) de jeunes gens, située à IRVINGTON, Nouvelle-York, offre toutes les ressources de la ville de New-York, et ses nombreuses ressources. Irving, ses célèbres bosquets et ses sites.

Les cours d'études embrasse toutes les **branches anglaises ordinaires**, les langues classiques et les sciences modernes enseignées **professeurs de France** et de langue de la ville. Pour les circulaires, s'adresser à

A. BOURSAUD, principal.

Référence: **Elliot & McKeever**, rue de la Compagnie, No 140. 2mars—2m.3fps

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme R. LA VILLEBRUYERE,

SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 375, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21janv—1an

COLLEGE commercial de Dubois, ancien Cours Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1837, et est aujourd'hui de tous les Etats. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des sociétés commerciales de cette ville et de l'Etat. Les membres et les dames peuvent suivre le **Cours commercial**, et l'absence de langue, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Plus d'éducation particulière, pension de jeunes filles, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme d'un collège ouvre souvent des portes toutes les autres de nommes. Catalogues envoyés à qui le demande. 8 janv—1an DUBOIS DUCRAY, Président.

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERMIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LE succès de cette institution sont un plus sûr éloge. Les classes supérieures enseignent des professeurs de premier mérite, compétents: le Latin, le Grec, les Mathématiques, Algèbre et Géométrie; les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.

L'Anglais le Français et le Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à ses leçons particulières.

Les prix d'admission traitent de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, leurs Calculs, Correspondance et l'étude de l'Anglais et le Français.

—Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourbon. 26 janv

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques d'incendie $319,310 49
Sur les risques de mer 69,499 46
Sur les risques des rivières 22,799 34

Total des primes $411,205 41

En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1867 $115,562 49
Primes remboursées 4,174 41

119,677 41

Montant net des primes $291,528 00

Pertes: Sur les risques d'incendie $56,766 62
Sur les risques de mer 61,698 16
Sur les risques des rivières 19,039 44

$140,498 22
Taxes 11,546 98
Réassurances 5,274 31
Dépenses, moins le compte d'intérêts 16,189 83
Intérêts sur scrip 26,561 60

$194,070 84

Bénéfices $97,449 16

La valeur de l'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets à recevoir pour primes $8,734 81
Billets garantis et billets hypothécaires 218,000 00
Du pour primes en voie de perception 59,525 91
Actions de la Compagnie du Gaz de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Banque de la ville 183,345 44
Scrips des différentes Compagnies d'Assurances 99,136 00
En caisse 83,777 88

$653,623 24
Moins: Dépréciation des valeurs 92,850 30

Montant net $560,772 65
Moins: Intérêts de scrips non réclamés 7,639 76
Intérêts payables sur scrips non encore payés 26,562 60

34,202 36

$526,564 29

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Et en outre de leur un dividende sur le trente-cinq pour cent du montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS

Geo Urquhart,	Chs. Laffite,
A Eschenbach,	J M Lewis,
G W Babcock,	A Schmer,
F R Bernard,	John Gauche,
Wm. Stevens,	W T Williams,
J. A White,	J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 111.
12janv—1m—tfn—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Nlle-Orléans, 27 janvier 1868.

DEUXIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867 savoir:

Sur les risques d'incendie	$166,471 93
Sur les risques de mer	65,930 94
Sur les risques de rivières	35,402 24
	$267,805 11
Moins, les risques non expirés	$117,884 71
Primes remboursées pour l'année	66,885 00
	$184,689 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	$ 63,814 94
Primes remboursées pour 1867	2,916 [illegible]
	$ 66,731 94
Montant net des primes le 31 déc. 1867	$117,957 77
Pertes payées dans la même période,	
Sur les risques d'incendie	$32,081 12
Sur les risques de mer	39,011 76
Sur les risques de rivières	35,022 94
	$106,715 82
Plus, réassurances	$ — 75
Escompte de primes	18,46 47
	50,971 62
Dépenses, taxes, loyer, primes et pertes, etc., comprenant l'intérêt en moins	71,610 31
Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips des en 1864 y compris les bénéfices	55,219 10
	$ 27,161 82
Bénéfice net	

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Deux cent neuf bons communaux de la ville, évalués à $200 ..... $167,200 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Nord, à 70 c. 86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c. 71,400 00
Vingt-trois bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 75 c. 17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 75 c. 2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c. 3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg à Texas, évalués à 50 c. 4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz 183,455 00
Prêts sur garantie 2,000 00
Prêts sur hypothèque 53,000 00
Effets à recevoir 11,996 46
Primes dues et en voie de la perception ..... 47,154 [illegible]
Scrips d'autres Compagnies d'assurances 12,400 00
Monnaie d'argent pas courante 4,000 00
Coupons de la ville, dès et non recouvrés 13,800 00
En caisse 84,974 41
$767,768 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
A CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 décembre 1866.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS

Jno. G. Gaines,	E. J. Hart
Henry Renshaw,	Jno. C. Eicke,
H. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
S. Slade,	E. Kohn,
J. C. Barrill,	Thos. Sloo,
Thos A. James,	25 janv—1an

JOHN HENDERSON vs JNO. T. CLAIBORNE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No 19,670.—En vertu d'un writ de saisie conservatoire à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI six avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delord, ayant quatre vingt dix pieds de front sur la rue de l'Esplanade, sur quatre vingt dix pieds de profondeur, et de la rue de l'Esplanade, sur quatre vingt dix pieds de profondeur, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt cinq pieds de profondeur, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt cinq pieds de profondeur, ayant pour voisins au nord, Sud et Est, à avant plus de l'Esplanade, Ouest, vis-à-vis, rue de l'Esplanade, tenant à une rue, ensemble, et de l'autre côté, à la rue de l'Esplanade sur quatre vingt dix pieds de profondeur.

2—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, ayant quatre vingt dix pieds de front sur la rue de l'Esplanade, sur quatre vingt dix pieds de profondeur, et de la rue de l'Esplanade, sur quatre vingt dix pieds de profondeur, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt cinq pieds de profondeur, ayant pour voisins au nord, Sud et Est, à avant plus de l'Esplanade, Ouest, vis-à-vis, rue de l'Esplanade, tenant à une rue, ensemble, et de l'autre côté, à la rue de l'Esplanade sur quatre vingt dix pieds de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—3,12,19,26 av

TOMES McINVAIN & CO vs E. STAPLETON & al.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 20,561.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI neuf avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Vingt-quatre (24) et Vingt-trois (23) sur le plan de l'est No 1 Vingt-trois, faisant partie des rues de l'Abbadie, des Fraguets, des Tierces et des Champs Elysées.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—7,15,24,31 avril 7.

CHAS. F. BERENS vs JAMES HILL.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 20,561.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI neuf avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé au faubourg Tremé, dans l'île Delord, ayant quatre vingt dix pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de soixante quatre pieds, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt cinq pieds de profondeur, ayant pour voisins au nord, Sud et Est, à avant plus de la rue Conti, Ouest, vis-à-vis, rue Conti, tenant à une rue, ensemble, et de l'autre côté, à la rue Conti.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—7,15,24,31 avril 7.

HASNAM & POOLEY vs MICHAEL FLIHAM.

TROISIEME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 20,601.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delord, ayant quatre vingt dix pieds de front sur la rue de la Nouvelle-Levée, sur quatre vingt dix pieds de profondeur, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt dix pieds de profondeur, ayant pour voisins au nord, Sud et Est, à avant plus de la rue de la Nouvelle-Levée, sur quatre vingt dix pieds de front, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt dix pieds de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7mars—7,15,24,31 avril 7.

LUTHER HULDSWORTH vs HENRY MANN.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 19,932.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, ayant dix pieds de front sur la rue Vico, Willow, Cypress et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, étant désigné par le numéro Quatorze, ensuite plan dressé par Louis H. Pilié, civil-ingénieur, le 18 de décembre 1865, et déposé en l'étude de F. E. Tricou, alors notaire de la ville, sous le No 3 du livre Pilié.

Ledit terrain mesure trente-et un pieds trois pouces de face à la rue Cypress, sur quatre vingt quatre pieds six pouces de profondeur, entre deux parcelles mesurant ensemble.

Ensemble avec toutes les améliorations qu'y trouvent et toutes les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de vente qu'en a reçu le dudit jour, reçu notaire public en cette ville, en date du 9 de juillet 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17mars—17,24—avr 3,11,18.

JOSEPH J. MARION vs JAMES W. ROTCHFORD.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 21,401.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI quatre avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delord, ayant dix pieds de front sur la rue de l'Esplanade, sur quatre vingt dix pieds de profondeur, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt cinq pieds de profondeur, ayant pour voisins au nord, Sud et Est, à avant plus de l'Esplanade, Ouest, vis-à-vis, rue de l'Esplanade, tenant à une rue, ensemble, et de l'autre côté, à la rue de l'Esplanade sur quatre vingt dix pieds de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17mars—12,19,26 av

THOMAS JANNEY & CO. vs MARGARET S. RITCHIE, BROWN & JAMES BROWN.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 20,561.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI quatre avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delord, ayant quatre vingt dix pieds de front sur la rue Tivoli, sur quatre vingt dix pieds de profondeur, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt cinq pieds de profondeur, ayant pour voisins au nord, Sud et Est, à avant plus de la rue Tivoli, Ouest, vis-à-vis, rue Tivoli, tenant à une rue, ensemble, et de l'autre côté, à la rue Tivoli.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17mars—12,19,26 av

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 24,560.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trois avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Vingt-quatre (24) et Vingt-trois (23) sur le plan de l'est No 1 Vingt-trois, faisant partie des rues de l'Abbadie, des Fraguets, des Tierces et des Champs Elysées.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7mars—7,15,24,31 avril 7.

E. TOMATIS vs J. BARTHELEMY.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 20,601.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, trente et un mars 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un lot de terrain nouvellement divisé, ayant quatre vingt dix pieds de front sur la rue de la Nouvelle-Levée.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—26, 31—av 2, 9.

Duncan Mc Neil vs James Gill.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 20,000.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delord, ayant quatre vingt dix pieds de front sur la rue de l'Esplanade, sur quatre vingt dix pieds de profondeur, et chacun des trois côtés de quatre cent vingt cinq pieds de profondeur, ayant pour voisins au nord, Sud et Est, à avant plus de l'Esplanade, Ouest, vis-à-vis, rue de l'Esplanade, tenant à une rue, ensemble, et de l'autre côté, à la rue de l'Esplanade.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26mars—26,31—av 2,9.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

CONFORMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les risques non expirés de 1866	$321,500 00
Primes sur les risques de mer	42,002 24
Primes sur les risques de rivières	107,250 23
Primes sur les risques d'incendies	172,337 43
	$621,590 00
En moins: primes remboursées	1,599 90
En moins: primes sur risques non expirés en 1867	39,851 00
	41,490 90
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867	$580,139
Pertes payées dans la même période:	
Sur les risques de mer	25,860 74
Sur les risques de rivières	109,826 94
Sur les risques d'incendies	39,297 46
	166,085 14
Réassurances	12,947 53
Dépenses, taxes, intérêt de scrips, etc., moins escompte et intérêt	38,708 31
	$217,740 78
Restent	62,398 32
Vingt-cinq pour cent et quinze pour cent remboursés au lieu de scrip	37,391 22
Réservé pour pertes non payées	5,007 16
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
347 bons de la ville de la Nlle Orléans, à 100 c.	347,000 00
35 bons de l'Etat de la Louisiane, de $1,000 chaque	35,000 00
36 bons de l'Etat de la Louisiane, de $500 chaque	18,000 00
68 bons de la Cie. de l'Hôtel-Dieu de Charles, de $1,000 chaque	68,000 00
80 bons 5-20 de la Cie. du Dry Dock Vallette, de $1,000 chaque	40,000 00
5 actions de la Cie. du Dry Dock Vallette, de $1,000	5,000 00
100 actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans, de $50 chacune, évaluées à $30	42,300 00
550 actions de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $50 chacune	32,500 00
845 actions de la Banque du Canal, de $50 chacune, évaluées à $50	42,250 00
500 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50	25,000 00
125 actions de la Banque Crescent City, de $50 chacune, évaluées à $15 chacune	1,875 00
100 actions de la Banque des Marchands, de $30 chacune évaluées à $15 chacune	1,500 00
	$127,125 00
En caisse	31,684 50
Propriété foncière au No 78 de la rue du Camp	50,000 00
Prêts garantis	62,415 00
Effets à recevoir	12,715 99
En moins: mauvaises et douteuses	6,344 14
	6,201 45
Comptes non encore payés et en voie de perception	70,036 62
En moins: mauvaises et douteuses	19,211 63
	59,844 99
Scrips d'autres Compagnies d'assurance	8,444 00
Total de l'actif	$478,724 12

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
A CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 6 juin 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

A son Assemblée des Directeurs tenue le 1 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip, de Vingt pour Cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le Second Lundi de Juillet prochain, TRENTE FOUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1859 et Six pour Cent d'intérêts sur les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

John Pemberton,	M Poig,
Geo Sawyer,	Rudolf McCord,
Pierre Poulin,	F. Maspero,
S Q Reif,	A. Thomson,
J. J. Fernandez,	P. Simms,
H Demazière	J. Morgan Hall,

Secrétaire—J. B. Sauvage.

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 MAI 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 31 Mars 1867:

Primes d'incendie dans l'année	$766,063 01
Primes de mer dans l'année	190,805 26
Primes de rivières dans l'année	264,977 38
Total	$1,221,845 65
Total net des primes	$756,734 34
Payé: Pertes par l'incendie	$194,222 16
Pertes sur mer	124,302 47
Pertes sur les rivières	267,457 02
Taxes	23,060 44
Payé: Profits et pertes, réassurances, escompte et intérêt du scrip, capital, frais généraux, etc.	151,921 29—768,963 59
Bénéfice net	$ 48,294 83

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$24,843 78
Prêts sur bons et hypothèques	82,843 33
Prêts sur garanties et actions	22,398 96—145,586 09
Scrip étranger et du pays, compte de scrip	46,186 68
Propriété foncière	70,000 00
Encaisse	135,118 97
Bons communaux	$ 9,000 00
Bons de la ville	36,300 00
Compte de trois coupons	175,207 19
Valvette Dry Dock Company	12,000 00
Banque des Marchands	1,000 00
Compte-courant de sauvetage de la Nlle Orléans	300 00—358,797 19
Pour primes en voie de perception	79,376 44
Actif	$792,014 35

La Compagnie possède également:
Billets et bons suspendus $46,265 11
Compte de scrip tout-payé 7,858 34
Intérêt non réclamé 8,295 56

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et souscrit par devant moi, ce 22 mai 1867.
G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, comptant, en rachat de son encore payés de scrip, aux porteurs des dits certificats, à partir du deuxième mardi de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende scrip de Vingt pour Cent sur les primes nettes payées dans l'année expirée le 30 avril 1867. Il sera émis des certificats, pour le dit dividende, à partir du premier août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL B. KENNEDY, Vice-Président.

DIRECTEURS

John Watt,	G. Ober,
C. T. Buddecke,	J. Norman Jackson,
Samuel B. Newman,	A. Thomson,
P. H. Foley,	P. Simms,
William Edwards,	John Phelps,
L. P. Spyker	

COMPAGNIE l'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à son charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866	$386,318 35
Primes d'incendie	$231,423 04
Primes de mer	96,218 61
Primes de rivières	56,673 70—$386,318 35
Moins les risques non expirés	$ 47,846 00
Primes remboursées	2,942 06—50,788 06
Montant net des primes	$335,427 29
Pertes payées:	
Pertes par l'incendie	$102,194 36
Pertes sur les mers	104,111 22
Pertes sur les rivières	15,047 38
	$224,353 48
Réassurance	10,482 11
Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent, plus les taxes, les réassurances, les profits et pertes, l'intérêt sur le scrip, l'intérêt en moins, etc.	80,019 74
	$1,261 31—306,118 84
Bénéfice net	$ 29,310 65
Montant net des primes le 30 nov. 1866	$335,427 29
Montant net des primes qui il a été pourvu vingt et vingt-cinq pour cent	170,088 30
Montant participant au bénéfice	$165,761 06
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Effets	$ 26,108 37
Primes en voie de perception	110,267 45
Prêts sur bons de banques	71,301 58
Prêts sur garanties	26,427 70
Prêts sur hypothèques	7,367 45
Placé en bons de chemins de fer	9,350 00
Placé en scrip de compagnies d'assurances	20,052 20
En caisse	30,376 22
	$305,778 22
Moins: Dépréciation des valeurs	32,850 30
	$272,927 92
Moins: Intérêts de scrips non réclamés	7,639 76
Intérêts payables sur scrips non encore payés	26,562 60
	34,202 36
	$238,725 56

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

JOHN FEMBERTON, Président.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 juin 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 31 mars 1867:

Primes d'incendie dans l'année	$766,063 01
Primes de mer dans l'année	190,805 26
Primes de rivières dans l'année	264,977 38
Total	$1,221,845 65
Total net des primes	$756,734 34
Payé: Pertes par l'incendie	$194,222 16
Pertes sur mer	124,302 47
Pertes sur les rivières	267,457 02
Taxes	23,060 44
Payé: Profits et pertes, réassurances, escompte et intérêt du scrip, capital, frais généraux, etc.	151,921 29—768,963 59
Bénéfice net	$ 48,294 83

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$24,843 78
Prêts sur bons et hypothèques	82,843 33
Prêts sur garanties et actions	22,398 96—145,586 09
Scrip étranger et du pays, compte de scrip	46,186 68
Propriété foncière	70,000 00
Encaisse	135,118 97
Bons communaux	$ 9,000 00
Bons de la ville	36,300 00
Compte de trois coupons	175,207 19
Valvette Dry Dock Company	12,000 00
Banque des Marchands	1,000 00
Compte-courant de sauvetage de la Nlle Orléans	300 00—358,797 19
Pour primes en voie de perception	79,376 44
Actif	$792,014 35

La Compagnie possède également:
Billets et bons suspendus $46,265 11
Compte de scrip tout-payé 7,858 34
Intérêt non réclamé 8,295 56

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et souscrit par devant moi, ce 22 mai 1867.
G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, comptant, en rachat de son encore payés de scrip, aux porteurs des dits certificats, à partir du deuxième mardi de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende scrip de Vingt pour Cent sur les primes nettes payées dans l'année expirée le 30 avril 1867. Il sera émis des certificats, pour le dit dividende, à partir du premier août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL B. KENNEDY, Vice-Président.

DIRECTEURS

John Watt,	G. Ober,
C. T. Buddecke,	J. Norman Jackson,
Samuel B. Newman,	A. Thomson,
P. H. Foley,	P. Simms,
William Edwards,	John Phelps,
L. P. Spyker	

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, au pied de la rue St-Anne au fleuve de la Place le lundi, tous les jours, à 8 P.T. HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algier à 9 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères de Tache, et à partir à la Nlle-Iberie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour toutes les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Donaldsonville, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stateaux de Raceland, Thibodaux et Donaldsonville, sur taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant.

Lundi—tfn

HAMBURG DER FEUERVERSICHERUNGS-ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du et après le 17 sept. les convois de ces stations de fer partiront comme suit:

DE LA VILLE.	DE LA RIVE.
4½ h. A. M. chaq. cheval.	4½ h. A. M., chaq. vapeur
7½ " chaq. vapeur.	7½ "
10½ "	10½ "
1½ P. M.	1½ P. M.
4½ "	4½ "
7½ "	7½ "
10½ "	10½ "
2 h. P. M.	2 h. P. M.
5½ "	5½ "
8½ "	8½ "
11½ "	11½ "
5 du soir	5 du soir
7 "	7 "
9 "	9 "
chaq. cheval	chaq. cheval

Compagnie d'